



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 87877

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conclusions de l'enquête Sumer pilotée par le ministère du travail et menée par des médecins du travail auprès de 50 000 salariés sur la période 2002-2003. Cette enquête souligne que « plus d'un quart de la population exposée l'est de façon importante, soit du fait d'un long temps d'exposition, soit à cause de l'insuffisance des protections collectives ». Or, la plupart des travailleurs exposés ne sont pas informés, alors que le système de « réparation » des maladies professionnelles repose sur la déclaration des victimes. C'est pourquoi il lui demande les possibilités de modification de ce système.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87877

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2347